

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Marchés privés de travaux : prévenir et résoudre les litiges dans le déroulement des marchés

Présentation

Formation proposée en distanciel

Stage permettant le renouvellement de la carte professionnelle (loi Hoguet) Nombre de stagiaires maximum : 25

Responsable

Frédérique STÉPHAN, juriste au Service des marchés, Direction juridique et fiscale de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), professeure à l'ICH Paris

Public, conditions d'accès et prérequis

Tous professionnels amenés à passer des marchés privés de travaux (maîtres d'ouvrage et entreprises) ou à participer à leur rédaction ou à leur exécution (maîtres d'œuvre)

Prérequis

Des connaissances générales en droit immobilier et notamment en droit des marchés de travaux sont nécessaires pour profiter au mieux de la formation (niveau spécialisation)

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

En France, de nombreuses entreprises font faillite à la suite de créances non payées à l'échéance par les maîtres d'ouvrage. Par ailleurs, ces derniers (professionnels ou particuliers) subissent fréquemment des arrêts de chantier ou des désordres non repris par des entreprises peu scrupuleuses. Si les règles de passation, d'exécution des marchés et leur rédaction étaient faites conformément à la réglementation, beaucoup de litiges seraient évités ou les recours limités.

Durant cette journée, seront présentés les textes et jurisprudences à connaître. Des cas pratiques viendront illustrer leur application.

Compétences visées

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle

Rédiger des marchés de manière à prévenir les litiges dans leur exécution
Résoudre les litiges

Les + du stage

Ce stage peut être validé au titre la formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, telle que prévue par le [décret n° 2016-173 du 18 février 2016](#).

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires en vue du renouvellement de la carte professionnelle.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Responsable de travaux immobiliers](#)

Voir aussi les formations en

[Droit du travail](#)
[Droit social](#)

Programme

Programme

La passation des marchés privés (devis, bon de commande, marché de travaux les conditions générales d'intervention)
La garantie de paiement (article 1799-1 du code civil)
Les délais de paiement
Les prix (au mètre, global et forfaitaires, variation des prix)
Les travaux supplémentaires
La réception des travaux
La retenue de garantie
La sous-traitance
Les recours

Moyens pédagogiques

Documentation réglementaire et jurisprudentielle

Modalités de validation

Délivrance d'une attestation de formation conforme à l'article 4 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

Complément lieu

Cnam Paris, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Session(s)

a partir du 26 mai 2021

Code Stage : FCDI10

Tarifs

630 €

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

7

26 mai 2021

Dates du stage

Mercredi 26 mai 2021

Horaires

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

<https://formation-entreprises.cnam.fr/marches-prives-de-travaux-prevenir-et-resoudre-les-litiges-dans-le-deroulement-c>